



Avenant n°4 à la convention de délégation de gestion

Entre

La délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP),
10-18 place des cinq martyrs du Lycée Buffon – 75015 PARIS
Représentée par le délégué général à l'emploi et à la formation professionnelle
Ci-après dénommée « le délégant »,

Et

La Direction interministérielle du numérique (DINUM)
20 avenue de Ségur – TSA 3079 75334 Paris Cedex 07
Représentée par le directeur interministériel du numérique
Ci-après dénommée « le délégataire »

Contexte

Une convention de délégation de gestion entre la DGEFP et la DINUM a été signée le 26 juillet 2019 en vue de permettre la création et l'accompagnement d'une startup d'État ayant pour objet de développer une plateforme de l'inclusion au service de la politique publique de l'insertion par l'activité économique conduite par le ministère du travail, de l'emploi et de l'insertion.
Trois avenants ont été signés depuis le début de la convention :

- Un premier avenant signé le 6 novembre 2019 a modifié le plafond prévu à l'article 4 de la convention initiale qui est passé de 300 000 à 438 000 euros en AE et CP ;
- Un deuxième avenant signé le 15 janvier 2020 a modifié le plafond prévu à l'article 4 de la convention initiale qui est passé de 438 000 à 1 465 000 euros en AE et CP ;
- Un troisième avenant signé le 22 juillet 2020 a modifié le plafond prévu à l'article 4 de la convention initiale qui est passé de 1 465 000 à 2 483 000 euros en AE et CP.

Article 1 : Obligations du délégant et du délégataire

Le présent avenant modifie le montant du plafond prévu à l'article 4 de la convention initiale.

Le délégant met à disposition du délégataire un financement supplémentaire de 1 576 593 euros en autorisations d'engagement (AE) et en crédits de paiement (CP), ce qui correspond aux travaux du premier semestre en 2021 dont les produits et finalités sont référencés en annexe. Le budget total mis à disposition depuis le début de la convention s'élève à 4 060 000 euros en AE et CP.

En outre, le délégant s'engage à apporter son soutien financier et technique aux équipes constituées en vue de la réalisation, du 1^{er} janvier au 30 juin 2021, pour un montant maximum de 3 500 000 € sur 12 mois soumis à une clause de revoyure semestrielle permettant d'évaluer l'atteinte des objectifs, dans le cadre des dépenses éligibles communiquées par le délégataire ; ce montant pourra être réévalué par voie d'avenant à la présente convention en fonction des nouveaux besoins identifiés.

	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Crédits de paiement à reporter sur l'année suivante
2019	438 000 €	438 000 €	152 178 €
2020	2 483 00 € (1 027 000 € + 1 465 000 €)	2 644 178 € (= 1 027 000 € + 152 178 € + 1 465 000)	266 000 €
S1 2021	1 577 000 €	1 843 000 € (= 1 577 000 + 266 000 €)	NA

La startup d'État sous la supervision du délégataire met en œuvre la feuille de route et les chantiers prioritaires validés par le délégant. Elle en rend compte régulièrement de manière formalisée, notamment à travers la production d'indicateurs permettant de statuer sur l'évolution à donner aux différentes actions menées et présentés de manière structurée dans le cadre des comités de pilotage et d'investissement.

Article 2 : Durée de la convention

Le deuxième paragraphe de l'article 8 de la convention est modifié comme suit :

Elle est conclue jusqu'au 30/06/2021

Article 3 : Publication de la convention

L'article 6 de la convention est modifié comme suit :

Le présent avenant sera publié selon les modalités propres de chaque département ministériel concerné, conformément à l'article 2 du décret n° 2004-1085 du 14 octobre 2004.

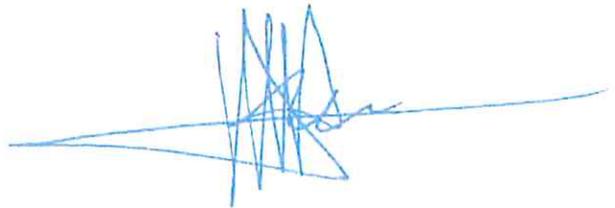
Elle sera notamment publiée sur le site gouvernement.fr géré par le service d'information du gouvernement (www.gouvernement.fr/publications-officielles/delegations-de-gestion) et par le délégataire sur la plateforme data.gouv.fr.

A Paris, le 02 FEV. 2021

Le délégué,
Bruno LUCAS, DGEFP

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping initial 'B' followed by a horizontal line and a diagonal stroke.

Le délégataire,
Nadi BOU HANNA, DINUM

A handwritten signature in blue ink, featuring a complex, scribbled pattern of vertical and diagonal lines, followed by a long horizontal line extending to the right.

Annexe 1 : Budget S1 2021

2021



Budget

		Ter semestre 2021	2021
Chantier 1	0.0 UX/UI 0.4 développeur 2.4 chargé de déploiement, 3 supports 0.0 PO, 0.0 product manager	940 298 €	1 671 353 €
Chantier 2	0.2 UX/UI 0.2 développeur 0.2 data analyst 0.4 product manager	150 455 €	377 078 €
Chantier 3	0.1 UX/UI 0.15 développeur 0.0 product manager	192 959 €	615 515 €
Chantier 4	1 développeur 0.5 UX/UI 2 chargé de déploiement 0.4 product manager	267 203 €	782 881 €
Transverse	0.0 chargé de comm 0.2 graphisme 1 direction	Réparti sur les 4 chantiers	Réparti sur les 4 chantiers
Frais		25 680 €	51 360 €
Total PIC		1 576 593 €	3 498 186 €

Annexe 2 : Finalités, chantiers prioritaires, indicateurs d'impact et livrables attendus

Chantier 1: Faciliter l'entrée en IAE

inclusion.beta.gouv.fr

Finalité

Simplifier l'entrée en parcours d'insertion en centralisant les postes ouverts, en augmentant le périmètre et l'activité des prescripteurs tout en concrétisant l'auto-prescription.

Chantiers prioritaires

- Fluidité et qualité des recrutements :
 - Améliorer la visibilité des caractéristiques des postes et apporter davantage d'informations sur les employeurs ;
 - Améliorer la qualité du contenu des candidatures.
- Enrichissement de l'offre d'insertion :
 - Proposer des alternatives aux candidats sans solution ;
 - Accéder à un vivier de candidats permettant de répondre à des besoins sectoriels.
- Simplification administrative : déploiement des API (ASP, PE, partenaires) pour répondre au principe du « dites-le nous une fois ».

Indicateurs

Compte tenu de l'état de maturité de ce chantier, les données statistiques devront être privilégiées sur les données déclaratives à chaque fois que cela est possible.

A. Indicateurs prioritaires

Rappel des finalités :

- accélérer la mise en relation entre un candidat éligible à l'IAE et un recruteur en SIAE¹ ;
- garantir la mise en œuvre sécurisée de la réforme de l'agrément et de la généralisation du Pass IAE en préservant les indicateurs de délai ;
- augmenter la diversité des prescripteurs.

Indicateurs prioritaires :

¹ Points d'attention : 1/ Ne pas reproduire les biais de sélection observés sur le marché du travail et les sites ordinaires d'offres d'emplois en ligne (adéquationnisme, surexigence de la part des employeurs, etc.) ; 2/ Conserver les salariés en IAE comme des ressources mobilisables par des employeurs ordinaires.

- **Rapidité des recrutements pour les SIAE** : délai moyen entre la création d'une fiche de poste et la première embauche sur cette fiche de poste (taux de transformation)
→ Cible : moins de 30 jours
- **Taux d'accès à l'emploi à 30 jours après la première candidature**
→ Cible : 12% (à préciser en février 2021)
- **Ratio candidatures/candidat embauché**
→ Cible : 40 % (à préciser en février sinon modifier l'indicateur)

B. Indicateurs complémentaires

- Nombre de fiches de poste sans candidat et pourcentage du total des fiches de poste ;
- Nombre de candidats sans solution dans un délai donné (à préciser début février 2021) et pourcentage de ces candidats dans la totalité des candidats ;
- Taux d'auto-prescription ;
- Nombre de prescripteurs inscrits actifs par type de prescripteur ;
- Taux de candidatures donnant lieu à embauche par type de prescripteur ;
- Nombre de candidats non-inscrits à Pôle emploi ("invisibles").

Livrables

La page beta.gouv dédiée à la plateforme de l'inclusion présente un onglet spécifique dédié à ce chantier et présentant tous les indicateurs d'impact mentionnés *supra*.



Chantier 2: Pilotage et réduction de la charge administrative

pilotage.inclusion.beta.gouv.fr

Finalité

Réduire le temps de collecte des données et de production des indicateurs

Chantiers prioritaires

Développement d'alternatives automatisées au reporting manuel des SIAE dans un ou plusieurs territoires d'expérimentation, sur la base des données accessibles.

Indicateurs d'impact (périmètre local)

- Solution de reporting automatisée opérationnelle et considérée comme répondant aux besoins par la Direccte, le département et les SIAE concernées
- ➔ Cible : 1 Direccte et 30 SIAE, ainsi qu'1 à 2 départements (avec l'hypothèse que leurs besoins seront hétérogènes d'un département à l'autre)

Indicateurs complémentaires :

- Economies dans la collecte et la préparation des reportings
- ➔ Cible : 40 jours/hommes économisés (1 j/h par SIAE + 5j/h par UD et 5j/h par département)
- Réduction du temps de saisie et de production des analyses
- ➔ Cible : NC

Livrables

La page beta.gouv dédiée à la plateforme de l'inclusion présente un onglet spécifique dédié à ce chantier et présentant tous les indicateurs d'impact mentionnés *supra*.

Chantier 3: Faciliter les échanges entre acteurs de l'inclusion

forum.inclusion.beta.gouv.fr

Finalités

- Centraliser les informations, outils, actualités et échanges des professionnels de l'inclusion afin de leur permettre de mobiliser les leviers d'accompagnement les plus adaptés pour leurs publics.
- Capitaliser sur ces échanges entre professionnels pour dégager de l'information utile aux politiques publiques

Chantiers prioritaires

- Alimenter la plateforme en contenus sur la politique publique de l'IAE, en particulier les objectifs de développement du secteur et de relance inclusive ;
- Faire connaître le forum de l'inclusion à tous les acteurs de l'inclusion ;
- Ressourcerie : permettre aux utilisateurs de partager des outils et nouveaux services disponibles.

Indicateurs d'impact

- Mobilisation des acteurs de l'inclusion sur l'IAE
→ Cible : 500 experts ambassadeurs sur le forum
- Information des utilisateurs :
 - Taux de fréquentation des utilisateurs
→ Cible : au moins 5 000 professionnels de l'insertion utilisateurs du forum toutes les semaines
 - Taux d'activité des utilisateurs (nombre d'utilisateurs, de publications, de commentaires, liste des thématiques, activité/territoire)
→ Cible : NC
 - Taux de sujets avec au moins une réponse
→ Cible : 100% de sujets avec au moins une réponse
 - Taux de sujets résolus
→ Cible : 25% de sujets résolus

Indicateurs complémentaires :

- Partage de pratiques entre professionnels
- **Cible** : 40 outils et services numériques partagés par les acteurs de l'inclusion sous la forme de posts dans l'espace ressource

Livrables

La page beta.gouv dédiée à la plateforme de l'inclusion présente un onglet spécifique dédié à ce chantier et présentant tous les indicateurs d'impact mentionnés *supra*.



La roadmap à 6 mois



Chantier 4: Faire progresser l'achat inclusif en France

lemarche.inclusion.beta.gouv.fr

Finalité

Faciliter l'acte d'achat inclusif pour qu'il représente une part plus importante des achats publics et privés

Chantiers prioritaires

- Faciliter l'accès à une liste exhaustive et actualisée des SIAE ;
- Renseigner leur secteur d'activité selon une nomenclature éclairante (référence à préciser) pour les acheteurs inclusifs ;
- Donner accès aux informations commerciales actualisées relatives à chaque SIAE.

Acheteurs

Faciliter l'accès à la liste exhaustive des SIAE et des secteurs d'activité couverts
Identifier facilement un vendeur en fonction de leurs besoins
Permettre de mesurer et valoriser leurs achats inclusifs

Vendeurs

Permettre d'être identifié sur une vitrine dédiée à l'achat inclusif
Favoriser la mise en relation avec les acheteurs
Mettre à disposition des outils et des partenaires pour améliorer leur démarche commerciale

Partenaires locaux

Proposer un outil aux réseaux pour faciliter l'animation de leurs adhérents dans leur développement commercial
Accès à une information à jour sur les SIAE et leur offre commerciale
Faciliter la visibilité des partenaires auprès des acheteurs et vendeurs qui ont besoin d'accompagnement

Visualiser et télécharger la liste exhaustive des SIAE

Pouvoir sourcer plus finement des SIAE sur la base de données enrichies

Déposer une demande auprès des vendeurs

Avoir accès à du contenu pédagogique sur l'achat inclusif

Mettre en avant la capacité commerciale des SIAE (capacité, zone d'intervention, produit, prestation, mad...)

Identifier des co-traitants potentiels

Mettre en avant l'impact social des SIAE (profil des personnes, résultats, modalités d'accompgt...)

Référencer les partenaires sur la plateforme

Faciliter la mise en relation acheteurs/partenaires et vendeurs/partenaires

Définir notre offre de services vis-à-vis des outils existants

Fournir aux partenaires des outils de suivi de leur accompagnement

Bénéficier des actions de sensibilisation / communication du HCEEE et du Campus de l'inclusion

Référencement

Indicateurs d'impact

- Nombre et pourcentage des SIAE référencées sur le marché de l'inclusion (avec une information qualifiée sur leur secteur d'activité)
➔ Cible : 85%

- Nombre d'acheteurs inscrits
 - ➔ Cible: 60 acheteurs (40 entreprises du club des 100 de La France une Chance + 20 acheteurs publics)

- Part des acheteurs inscrits qui ont affirmé que le marché de l'inclusion leur a permis d'augmenter la part de leurs achats inclusifs
 - ➔ Cible : 60% (déclaratif)

Indicateurs complémentaires :

- Nombre de partenariats actifs avec d'autres intermédiaires des achats inclusifs (territoriaux et/ ou sectoriels)
 - ➔ Cible : ND

- Nombre de secteurs actifs répertoriés
 - ➔ Cible : 70 secteurs (référentiel des secteurs à préciser par la plateforme en février 2021)

- Nombre de leads commerciaux permis par le marché de l'inclusion
- Nombre d'offres commerciales déposées par les SIAE sur la plateforme
 - ➔ Cible : 700



Livrables

La page beta.gouv dédiée à la plateforme de l'inclusion présente un onglet spécifique dédié à ce chantier et présentant tous les indicateurs d'impact mentionnés *supra*.